**EPREUVES LINGUISTIQUES POUR L’ACCES A LA NATIONALITE FRANCAISE**

**TCF : test de connaissances du français**

Pour obtenir la nationalité française vous devez passer deux épreuves obligatoires :

|  |  |
| --- | --- |
| **Compréhension orale** (30 questions)Epreuve collective | Durée :**30 minutes** |
| **Expression Orale** (3 questions)Epreuve individuelle | Durée :**15 minutes** |

Les épreuves se présentent selon un principe de difficulté progressive, en partant du niveau élémentaire pour arriver au niveau expérimenté.

Le TCF évalue six niveaux de connaissance du français, définis sur l’échelle du Cadre Européen

Commun de Référence pour les langues du Conseil de l’Europe. (Voir échelle du CECR)

Pour que l’attestation soit acceptée par les services des préfectures il faut que le candidat se situe au minimum au niveau B1 dans les deux compétences évaluées : compréhension orale et expression orale. Il doit atteindre le score minimal de 300 points en compréhension et obtenir la note minimale de 6 en expression.

Chaque candidat reçoit une attestation qui comporte :

- Le score de la compréhension orale assorti d’une indication de niveau

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Elémentaire**100 à 199Points**A1** | **Elémentaire****Avancé**200 à 299Points**A2** | **Intermédiaire**300 à 399Points**B1** | **Intermédiaire****avancé**400 à 499Points**B2** | **Supérieur**500 à 599Points**C1** | **Supérieur****Avancé**600 à 699Points**C2** |

- Une note sur 20 points pour l’épreuve d’expression orale.

Les attestations originales du TCF pour l’accès à la nationalité française nous sont envoyées sous trois semaines à compter de la date de réception du matériel de session. Aucun résultat n’est envoyé individuellement au candidat.

Le candidat doit récupérer son attestation originale directement à International House, 27 rue Rossini, 06000 NICE. Elle lui sera remise sur présentation d’une pièce d’identité et contre signature.

Les résultats obtenus sont valables deux ans. Il est possible de présenter le TCF pour l’accès à la

Nationalité française plusieurs fois, avec un intervalle de 30 jours minimum entre deux passations.

Chaque nouvelle passation comporte obligatoirement les deux épreuves de compréhension et

d’expression orales.

Pas de possibilité de report de points ou de notes d’une passation à l’autre.

Il est nécessaire de savoir lire pour passer l’épreuve de compréhension orale. Merci de nous signaler vos difficultés AVANT l’inscription. Si vous êtes malentendant ou malvoyant, nous le signaler AVANT l’inscription.

**PRESENTATION DES DEUX EPREUVES :**

- **Epreuve obligatoire de compréhension orale 30 min.**

Epreuve collective, un CD passe en écoute et en fonction de ce que le candidat écoute et lit il doit cocher A, B, C ou D. Une seule réponse possible.

Ces questions permettent d’évaluer les capacités du candidat à comprendre le français parlé en

particulier :

▪ Des mots et des expressions courantes dans des situations de communication quotidienne

(Dialogues, interviews, entretiens, discussions au téléphone, etc.)

▪ L’essentiel de messages et d’annonces publiques

▪ Des informations portant sur des personnes, des faits ou des événements dans des émissions de radio ou à la télévision ayant trait à l’actualité ou sur des sujets personnels, professionnels ou éducationnels

▪ Des exposés traitant de sujets concrets ou abstraits

▪ Tout genre de discours prononcé à un débit standard

- **Epreuve obligatoire d’expression orale 15 min.**

Epreuve individuelle, le candidat est face à un professeur qui lui pose des questions à l’oral et est enregistré par un dictaphone.

Dans cette épreuve, vous êtes évalué (e) sur vos capacités à :

* Parler de vous, de votre environnement, familial et professionnel ;
* Poser des questions adaptées à la situation de communication proposée ;
* Donner son opinion et expliquer les avantages et inconvénients d’un projet, exprimer son accord et son désaccord ;
* Présenter une argumentation claire et structurée dans un style approprié au contexte ;
* Présenter de façon détaillée et structurée des sujets complexes, les développer et conclure.